

Décision 22-DCC-115 du 08 juillet 2022

relative à la prise de contrôle conjoint par la Caisse des dépôts et consignations et Artea d'un ensemble immobilier en l'état futur d'achèvement situé à Valbonne

Posted on: 08 juillet 2022 | Secteurs :

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

Caisse des dépôts et
consignations et Artea

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Oui

**Entreprise(s) ou
organisme(s) concerné(s)**

ensemble immobilier en l'état
futur d'achèvement situé à
Valbonne

Lire

le texte intégral de la décision
221.38 Ko